

Jour	Motif	Salariés qui travaillent du lundi au vendredi	Salariés qui travaillent du mardi au samedi
Dimanche 1er Janvier	Jour de l'An	/	/
Lundi 10 Avril	Lundi de Pâques	Férié	/
Lundi 1er Mai	Fête du travail	Férié	/
Lundi 8 Mai	Armistice 1945	Férié	/
Jeudi 18 Mai	Ascension	Férié et <u>Jour de Solidarité</u>	Férié et <u>Jour de Solidarité (8h30)</u>
Lundi 29 Mai	Lundi de Pentecôte	Férié	/
Vendredi 14 Juillet	Fête Nationale	Férié	Férié (8h50)
Mardi 15 Août	Assomption	Férié	Férié (8h50)
Mercredi 1er Novembre	Toussaint	Férié	Férié (8h05)
Samedi 11 Novembre	Armistice de 1918	/	Férié (4h10)
Lundi 25 Décembre	Noël	Férié	/
Total jours de fermeture		9 jours	5 jours (soit 38,25 heures décomptées sur la base des heures réelles pour un salarié à temps complet affecté en agence)
Déduction de la Journée de Solidarité (7h)		1 jour pour les salariés en forfait jours Ou Equivalent à 0,9 jours pour un salarié à temps complet	1 jour pour les salariés en forfait jours Ou Equivalent à 0,9 jours pour un salarié à temps complet